

Conseil du 11^e arrondissement de Paris Séance du jeudi 22 juin 2023

Vœu afin que la mémoire des victimes de la dictature en Uruguay soit

honorée dans le 11^e arrondissement

Le Conseil du 11^e arrondissement, considérant :

Qu'il y a cinquante ans, en Uruguay, le président de la République Juan Maria Bordaberry, élu en 1971, annonça, le 27 juin 1973, la dissolution du Parlement;

Qu'à la suite de ce putsch, l'armée occupa le Palais Législatif et qu'une dictature militaro-civile s'installa en Uruguay;

Que celle-ci, alliée des dictatures d'Argentines, de Bolivie, du Brésil, du Chili et du Paraguay, resta au pouvoir pendant plus d'une douzaine d'années;

Que le bilan des violations des droits de l'Homme commises par ces dictatures pendant cette période est particulièrement lourd;

Qu'en effet des milliers de personnes ont été emprisonnées et que des centaines de militants ont «disparus»;

Qu'à ces morts par «disparition», il convient d'ajouter l'assassinat de près de 150 militants politiques;

Qu'en raison de la répression du pouvoir en place, quelque 250000 à 300000 personnes ont également dû s'exiler pour des motifs politiques;

Que beaucoup d'entre elles ont trouvé refuge en France et, notamment, à Paris où a été fondé le Comité de défense des Prisonniers politiques en Uruguay;

Que ce Comité fait partie des premières associations hébergées par le Centre international de culture populaire — le CICP —, domicilié dans le 11^e arrondissement depuis 1994;

Que ce Centre, emblématique pour les Uruguayens exilés à Paris, accueille, depuis sa création, la Parrilla, une cantine associative et solidaire tenue initialement par des réfugiés uruguayens;



Que la Parilla a été rattachée, en 2006, à l'association ¿ Donde Estan?, fondée en 1997, pour soutenir la recherche des disparus et dénoncer l'impunité des crimes de la dictature uruguayenne;

Qu'en effet la dictature a laissé derrière elle un corps social, à la fois, blessé et fragmenté, ainsi que de profondes blessures;

Que celles-ci sont encore ouvertes et qu'une lutte pour la mémoire, contre l'oubli, s'est installée au cœur de la société uruguayenne;

Que la Ville de Paris s'inscrit dans cette lutte en organisant, à la rentrée de septembre, des commémorations des 50 ans du coup d'État au Chili;

Que ces commémorations seront l'occasion de rappeler les années de plomb qui ont frappé l'Amérique latine et l'Amérique du Sud;

Sur le rapport de Madame Rosalie LAMIN,

Sur proposition de Monsieur François VAUGIN, Maire du 11^e arrondissement, et **des élu·e·s du groupe Paris 11 en Commun**: socialistes, écologistes et **apparentés**;

EMET LE VŒU:

que la mémoire des victimes de la dictature en Uruguay soit honorée dans le 11e arrondissement.

Résultat des votes :

Pour : Les élu·e·s du groupe Paris 11 en Commun : socialistes, écologistes et apparentés, du Groupe Ecologiste du 11e, du groupe Communiste et Citoyen, et du groupe Changer Paris (Union des Républicains et des Centristes).

Le vœu est adopté à l'unanimité